

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 février 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **15 février 2024** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 48

Nombre de conseillers absents à la séance : 9

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 11

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Elisa BASTIDE, Bernard BERTHELIER, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Julien VIDALINC), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Nadine BRUEL (représentée par Daniel FLORY), Elise BRUGIERE (représentée par Mireille LABORIE), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Louis ESTEVES (représenté par Christian POULHES), David LOPEZ (représenté par Elisa BASTIDE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Jean-Luc TOURLAN (représenté par Gérard PRADAL)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Jamal BELAIDI, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, Sylvie LACHAIZE, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS, Philippe SENAUD

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

N° DEL_2024_006 : TOURISME / CAMPINGS COMMUNAUTAIRES - TARIFS JOURNALIERS, TARIFS DES LOCATIONS ET RÉGIMES DE RÉDUCTIONS TARIFAIRES

Rapporteur : Madame Maryline MONTEILLET

Vu la délibération n° DEL_2022_117 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022 fixant les tarifs des campings communautaires ;

Compte tenu de l'augmentation des charges de gestion des équipements et afin de prendre en considération les travaux de rénovation réalisés sur le Camping de l'Ombrade, il est proposé de revoir, conformément aux grilles jointes en annexe, les différents tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 sur les trois établissements exploités par la CABA à savoir :

- le Camping du Moulin situé Impasse du Moulin – 15250 JUSSAC
- le Camping de la Cère situé Rue Félix Ramond – 15130 ARPAJON-SUR-CERE
- le Camping de l'Ombrade situé Rue du Gué Bouliaga – 15000 AURILLAC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver les nouveaux tarifs et les régimes de réduction tarifaires applicables sur les campings communautaires, tels que définis en annexes ;
- de les faire entrer en vigueur pour toute réservation effectuée à compter du 1^{er} janvier 2024.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.